

MENTION COMPLEMENTAIRE COIFFURE COUPE COULEUR



ACCES A LA FORMATION

Il s'agit d'une formation en 1 an à l'issue de l'obtention du CAP coiffure.



INSERTION PROFESSIONNELLE

Destinée à améliorer la technique des jeunes titulaires d'un CAP, la MC forme de futurs professionnels spécialistes de la coloration et de la coupe.

Son titulaire sait concevoir et réaliser des effets capillaires par coloration, méchage... Il connaît également les différents styles de coupes ainsi que les techniques de mises en forme et de coiffage, qui vont lui permettre de réaliser des coiffures personnalisées. Le jeune diplômé peut être coiffeur dans un salon ou un établissement sanitaire et social. Il peut aussi travailler comme conseiller, animateur ou responsable technique dans une entreprise de production ou de distribution de produits capillaires.



POURSUITE D'ETUDES POSSIBLE

- Brevet professionnel en alternance





APTITUDES REQUISES

- Aptitudes aux relations humaines
- Esprit d'initiative, de conseil
- Présentation soignée
- Goût du travail d'équipe, sens artistique
- Bonne résistance physique, hygiène corporelle rigoureuse
- Assiduité et ponctualité



PARTENARIAT AVEC LES ENTREPRISES

Les élèves suivent une période de formation en entreprise de 15 semaines sur l'année.

Chaque stagiaire est placé sous la responsabilité d'un tuteur (coiffeur) qui évalue ses compétences professionnelles avec un professeur.

Ces évaluations font parties intégrantes de l'obtention du diplôme.

Programme de la formation

ENSEIGNEMENT	HORAIRES
Enseignement Professionnel	16,5
Biologie appliquée	1,5

